



Rapport d'activité SOLAAL Pays de la Loire

2020



facilite
le don alimentaire





SOMMAIRE

<u>L'association</u>	3
<u>SOLAAL Pays de la Loire en bref</u>	4
<u>Rapport d'activité 2020</u>	5
<u>Revue de presse</u>	9
<u>Orientations 2021</u>	9
<u>Nos membres</u>	10

Les valeurs de SOLAAL

- **Générosité** : dons des agriculteurs, de tous nos partenaires de l'aide alimentaire ; l'aide alimentaire est la première étape vers la reconstruction de soi.
- **Équité** : souci de servir au mieux les besoins de l'ensemble des associations d'aide alimentaire nationales et habilitées, et de répondre à tous les agriculteurs.
- **Engagement** : des agriculteurs, collaborateurs, adhérents, bénévoles, en faveur de la lutte contre la précarité et le gaspillage alimentaire, et pour le respect de l'équilibre nutritionnel et de l'environnement.
- **Agilité** : écoute et réactivité face aux besoins des agriculteurs et des associations pour un service-sur-mesure, logistique d'urgence pour des produits frais, recherche d'excellence du service et des produits.

“Nous donnons pour que chacun mange à sa faim et nous refusons le gaspillage alimentaire”



Les objectifs de SOLAAL

- Renforcer l'engagement des acteurs des filières agricoles et agro-alimentaires
- Faciliter l'organisation des dons
- Contribuer à l'équilibre nutritionnel des bénéficiaires de l'aide alimentaire
- Lutter contre le gaspillage

Quelques éléments chiffrés

297 tonnes de dons alimentaires réalisés par des entreprises agricoles et agroalimentaires ligériennes

594 000 repas exprimés en équivalence



35 dons ont été gérés par SOLAAL à l'échelle des Pays de la Loire sur l'année 2020

228 tonnes ont bénéficié aux associations d'aide alimentaire ligériennes

Répartition géographique des donateurs



7 nouveaux donateurs parmi les 9 agriculteurs donateurs

2020, marquée par la situation sanitaire

Durant l'année 2020, **297 tonnes** ont été données, via SOLAAL Pays de la Loire, par les acteurs agricoles (agriculteurs, coopératives, magasins de producteurs, etc.) aux associations d'aide alimentaire nationales habilitées.

Ce volume de dons représente **l'équivalent de plus de 594 000 repas**, distribués aux plus démunis.

Le volume de dons restera exceptionnel en raison de plusieurs facteurs :

- La fermeture de la restauration hors domicile : les débouchés classiques des agriculteurs ont été bousculés. Pour éviter les pertes et répondre aux besoins de personnes en difficulté le don s'est avéré être une solution.
- Le dispositif européen de retrait communautaire a été mobilisé par plusieurs organisations de producteurs qui ont ainsi donné des volumes conséquents. Les démarches administratives sont complexes pour actionner ce dispositif, c'est pourquoi il n'est utilisé que pour des volumes importants.
- Quelques acteurs agricoles ont réalisé un geste solidaire à travers le don afin de soutenir les personnes les plus démunies.

La situation sanitaire a bousculé l'organisation des réseaux d'aide alimentaire et a plongé un certain nombre de concitoyens dans la précarité. Les associations ont enregistré une hausse de 7% du nombre de bénéficiaires selon la DREES. Le profil de ces personnes est varié : jeunes, étudiants, familles monoparentales, travailleurs pauvres...

En 2020 et encore pendant quelques années, les enjeux de lutte contre la précarité alimentaire et le gaspillage seront des problématiques préoccupantes. C'est pourquoi l'Etat, via des fonds émanant du Ministère des Solidarités et de la Santé a souhaité le développement en région des antennes de SOLAAL. En effet, la proximité est l'idée centrale pour gérer le don et l'organiser. SOLAAL Pays de la Loire a pu en bénéficier ce qui a permis l'embauche d'une salariée à temps plein, essentielle pour œuvrer localement auprès des acteurs agricoles et des associations d'aide alimentaire.

Le soutien de la Région des Pays de la Loire

Pour pallier l'urgence, la Région des Pays de la Loire a mis en place une chaîne alimentaire solidaire. Celle-ci poursuivait un double objectif :

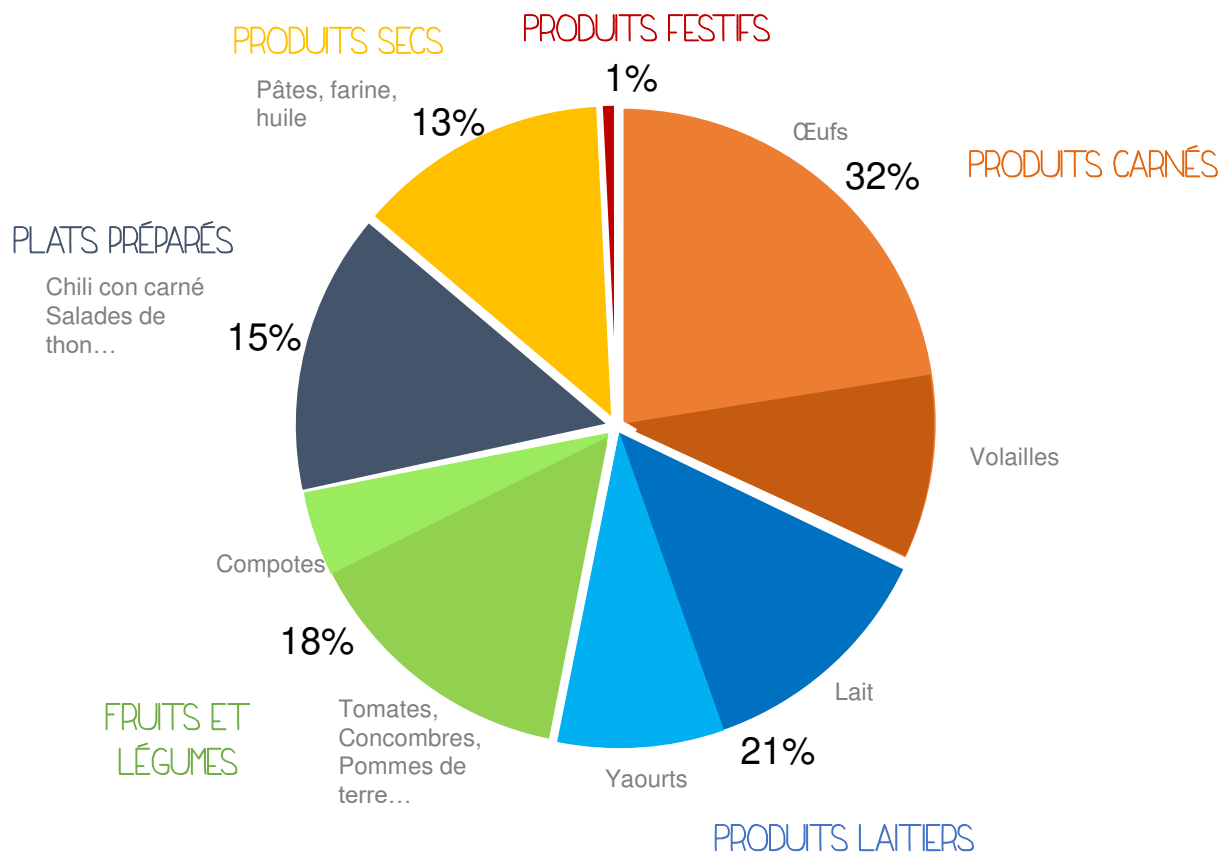
- soutenir les agriculteurs ligériens, notamment ceux impactés par la fermeture de leurs débouchés, en leur achetant les denrées alimentaires ;
- accompagner les quatre têtes de réseau de l'aide alimentaire* pour leur fournir des denrées adaptées et faire face à la désorganisation et l'accroissement de leurs besoins.

Au total un budget d'un peu plus d'1 million d'euros a été débloqué par la Région pour une livraison régulière de denrées alimentaires et ce pendant 47 semaines (étalées sur 2020 et 2021.)

* Banque alimentaire, Croix Rouge Française, Restos du cœur, Secours Populaire Français

Rapport d'activité 2020

L'objectif était de proposer une grande diversité de produits pour répondre aux besoins des plus démunis, tout en respectant l'équilibre nutritionnel. Vous trouverez la répartition des denrées alimentaires achetées par le Conseil régional des Pays de la Loire, selon les catégories de produits sur l'année 2020.



Catégories de produits	Produits	Quantités
Produits carnés	Volailles	7 T
	Œufs	127 800 boîtes de 10 œufs
Produits laitiers	Lait	55 344 L
	Yaourts	44 000 unités
Fruits et légumes	Pommes, tomates, concombres, ...	55,2 T
Plats préparés	Chili con carné, salade de thon, ratatouille...	43 T
Produits secs	Pâtes, farine, légumes secs	39 T
	Huile	36 000 L
Produits festifs	Chocolats	23 700 boîtes
	Huîtres	465 bourriches

Focus sur les dons

SOLAAL Pays de la Loire facilite l'organisation des dons en proposant les invendus des entreprises agricoles et agroalimentaires du territoire aux associations d'aide alimentaire ayant une habilitation nationale, selon les priorités suivantes :

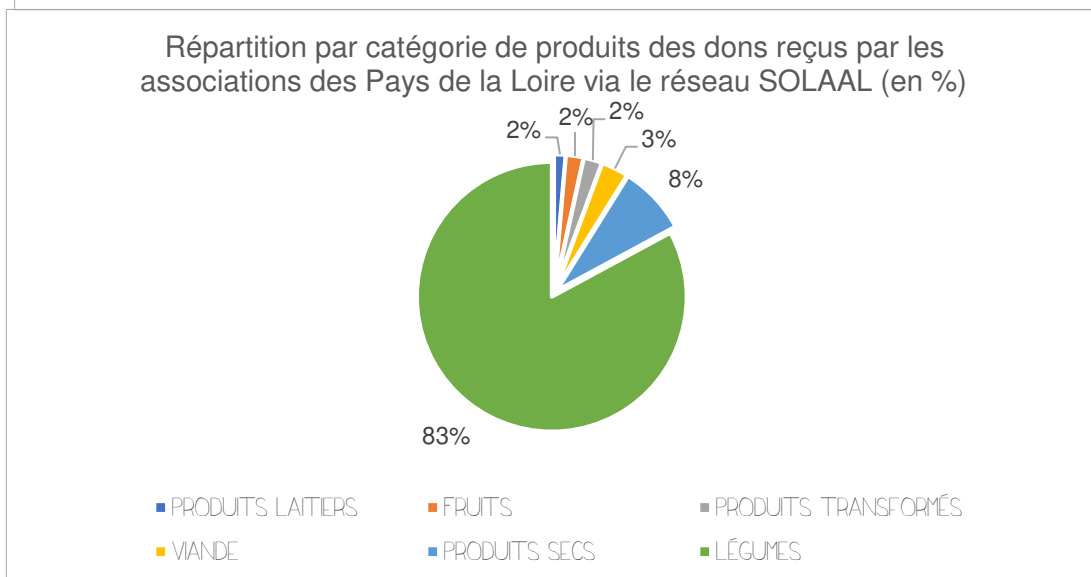
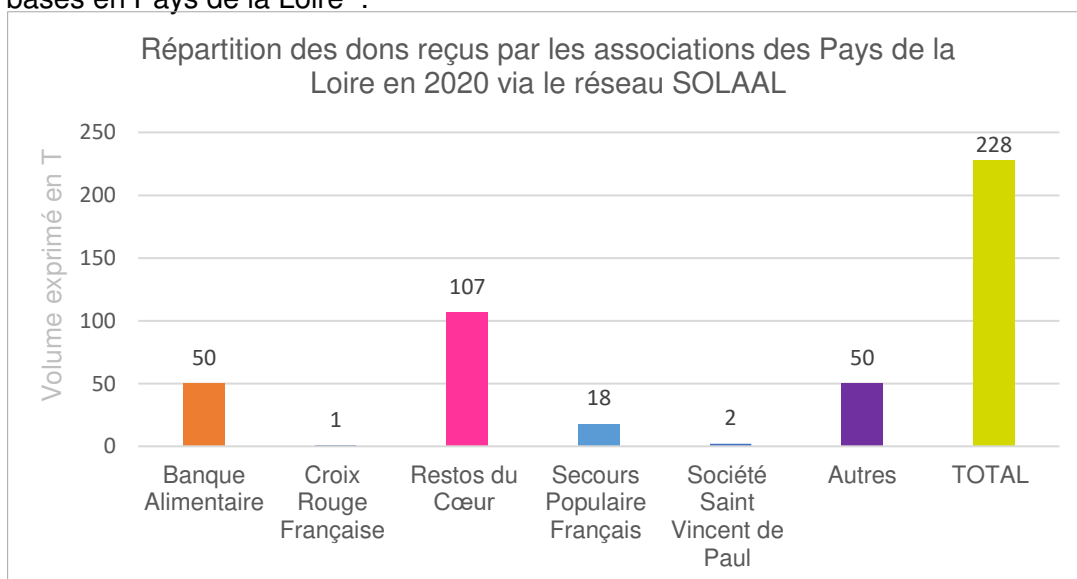
1. Aux associations basées en Pays de la Loire
2. Aux associations basées dans les départements limitrophes
3. Aux autres associations à l'échelle nationale

De plus, les associations des Pays de la Loire ont pu également récupérer des produits émanant de donateurs situés hors de notre région. La force du réseau nous permet de travailler à différentes échelles selon les volumes de dons disponibles à chaque instant.



Dons reçus par les associations ligériennes

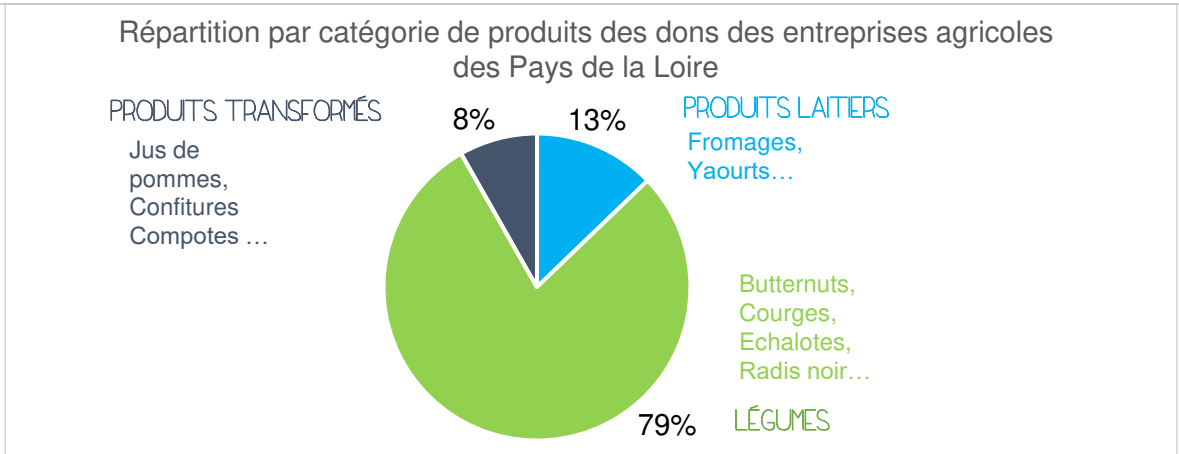
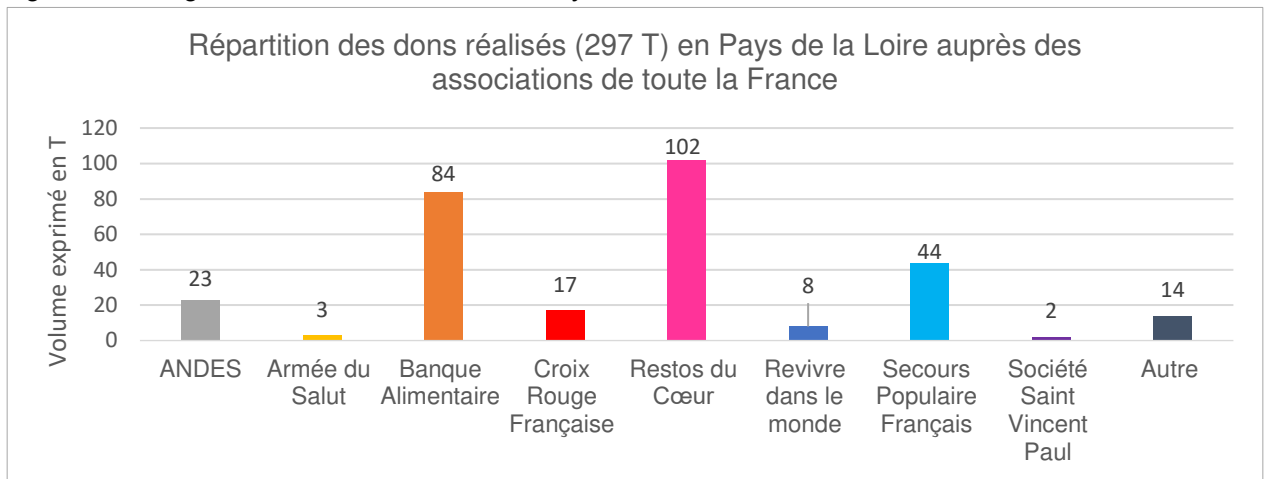
Voici un zoom sur la répartition des 228 T de denrées alimentaires reçues par les principaux réseaux basés en Pays de la Loire :





Dons des entreprises ligériennes

Voici un zoom sur la répartition des 297 T de denrées alimentaires données par les entreprises agricoles et agroalimentaires basées en Pays de la Loire :

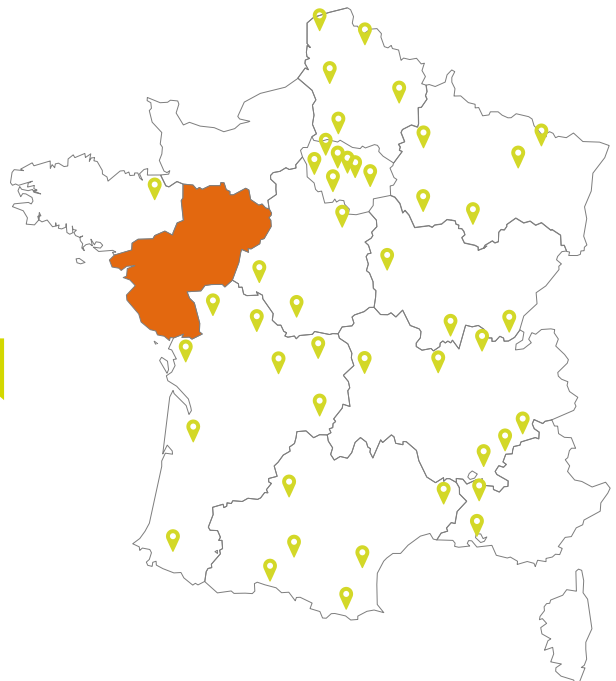


Les dons des entreprises des Pays de la Loire ont pu être distribués auprès de **46** départements. C'est notamment grâce au dispositif européen de retrait communautaire qui permet aux organisations de producteurs de recevoir une indemnité forfaitaire pour les livraisons.

A NOTER

SOLAAL gère les refus d'agrèage des producteurs et organisations de producteurs réalisés par les plateformes des centrales des grandes surfaces. Nous respectons le partenariat local, d'où le fait que des associations en dehors des Pays de la Loire puissent bénéficier de ces produits.

Nous assurons le suivi de l'attestation de dons pour le propriétaire des produits.





4

articles dans la presse agricole
Loire Atlantique Agricole, Anjou Agricole, Agri 72, Vendée Agricole

3

publications par les partenaires
Chambre d'agriculture, Conseil Régional, Réseau local

1

interview radio
RCF Anjou

1

témoignage vidéo d'un donateur
Michel DELHOMMEAU, Coteaux Nantais - COTOTERRA

Afin de valoriser notre réseau de donateurs et développer la communication sur notre association, nous avons créé des comptes sur les réseaux sociaux. Retrouvez-nous sur Facebook et Twitter.

« On a juste à passer par le site et dire ce qu'on a de disponible en don et SOLAAL fait le reste. »

Michel DELHOMMEAU, dirigeant Coteaux Nantais – COTOTERRA

« Je vous remercie encore pour ces produits laitiers manquant chez nos bénéficiaires. »

Jean CHRISTOPHE, responsable de l'unité locale de Saumur (CRF49)

Orientations 2021

Asseoir la notoriété de SOLAAL Pays de la Loire

La crise sanitaire que nous connaissons va laisser des séquelles économiques désastreuses. Certains de nos concitoyens subissent déjà les conséquences de cette situation. C'est pourquoi l'action de SOLAAL doit plus que jamais être pérennisée. Afin de répondre aux enjeux de précarité alimentaire voici les objectifs que nous nous fixons pour 2021 :

- Développer la dynamique des dons en mobilisant de nouvelles entreprises agricoles ;
- Développer des partenariats locaux au travers de projets liés à la lutte contre la précarité et le gaspillage alimentaire;
- Pérenniser les finances de la structure par l'intermédiaire d'entreprises partenaires ;
- Accroître la communication pour l'identification de la structure

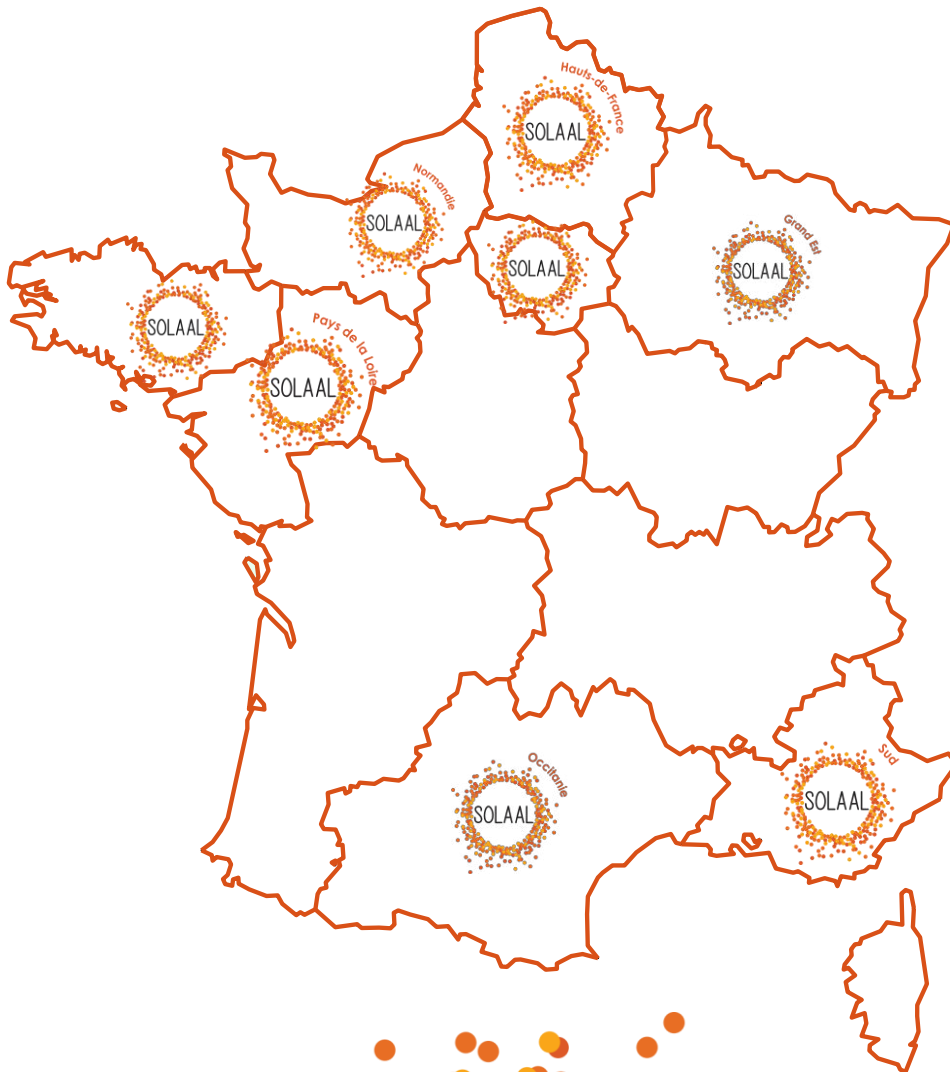
Nos membres



ELLE NOUS SOUTIENT !



MEMBRE D'UN RÉSEAU NATIONAL



@SOLAALPaysdelaloire

@Solaal_PdL

WWW.SOLAAL.ORG

SOLAAL PAYS DE LA LOIRE

14 avenue Jean Joxé • CS80646 • 49006 • Angers CEDEX 1
06 73 46 22 52 • paysdelaloire@solaal.org